

Autorisation de Droit à l'image

(Prise de vue et diffusion des images)

Je soussigné(e) :(nom, prénom du représentant légal)

demeurant.....

.....(adresse)

autorise(nom, prénom du mineur)

pour l'évènement de **LA JOURNÉE DES DROITS DE L'ENFANT qui se tiendra le lundi 20 novembre 2023** au centre CIMENDEF à Saint-Paul de La Réunion - Chaussée Royale - la Fédération des enfants Déracinés des DROM (FEDD) à réaliser des prises de vues photographiques, et des captations numériques.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise la Fédération des enfants Déracinés des DROM à fixer, reproduire et diffuser les photographies prises dans le cadre associatif.

Les images pourront être exploitées et utilisées directement par la fédération sous toutes formes et tous supports connus et inconnus à ce jour, intégralement ou par extraits et notamment presse, livres, concours, site internet, réseaux sociaux.

Nous accordons cette autorisation à titre gracieux, et pour un territoire illimité. La présente autorisation est consentie sans limitation de durée.

Je garantis que ni moi, ni le cas échéant la personne que je représente, n'est lié(e) par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Je me reconnais être entièrement rempli(e) de mes droits et ne pourrais prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation et d'utiliser les photographies de la présente dans tous supports ou toutes exploitations préjudiciables.

Ces dispositions sont portées à notre connaissance, dans le cadre de l'application de la législation relative au respect du droit à l'image et au respect de la vie privée.

Fait à..... Le.....

Signature des représentants légaux
(Précédé de la mention lu et approuvé)